

Ordre du Jour

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

ADMINISTRATION GENERALE

FINANCES LOCALES

1. Modalités de répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) de l'année 2022
2. Exonération de TEOM 2023 - Secteur VALECO

FONCTION PUBLIQUE

3. Mise à jour du tableau des effectifs au 01/10/2022 avec modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint administratif territorial assurant les fonctions d'agent d'accueil et de secrétariat de l'école de musique intercommunautaire et d'un assistant d'enseignement artistique principal de 1ere classe
4. **Information** – Mise à disposition d'un fonctionnaire auprès de la commune de Mont-près-Chambord

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

5. Présentation du rapport d'activités 2021 du SEBB
6. Présentation du rapport d'activités 2021 du SMO VAL DE LOIRE NUMERIQUE
7. Présentation du rapport d'activités 2021 du SMAEP Saint-Claude

EAU ET ASSAINISSEMENT

8. Mise à jour des conditions de refacturation des tarifs 2022 des branchements neufs dans le cadre du contrat d'exploitation Assainissement Collectif pour les usagers non assujettis à la TVA.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

9. Ajustement des conditions de cession au profit de la SARL LOYAU TP approuvée par la délibération n°041-195-2019 du 16 décembre 2019
10. Ajustement des conditions de cession au profit de la SARL JARDIN DU VAL DE LOIRE approuvée par la délibération n°041-024-2022 du 07 mars 2022
11. Ajustement des conditions de cession au profit de la SARL JARDIN DU VAL DE LOIRE approuvée par la délibération n°041-150-2012 du 18 juin 2012
12. Autorisation à donner à Monsieur le Président pour vendre la parcelle AC n°156 située sur la Zone d'activités du Noyer Goujon à Montlivault au profit de la SARL JARDIN DU VAL DE LOIRE (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction)

- 13. Autorisation de principe à donner à Monsieur le Président pour vendre un ensemble foncier de 5 000 m² située sur la Zone d'activités des châteaux à Bracieux au profit du groupe Axéreal (ou toute société s'y substituant dans le cadre de cette transaction)**

HABITAT ET TRANSITION ECOLOGIQUE

HABITAT

- 14. Décision modificative n°3 du budget général: ajustement des crédits alloués au compte 6574 « Subventions aux associations et privés »**

AUTRES

- 15. Autorisation à donner à Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) pour signer des conventions avec Val de Loire Fibre pour le raccordement à la fibre optique des immeubles collectifs**

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

